

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Simon FARLEY, Maire.

Date de la convocation : le 16 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 19

Présents : (18)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme ARDOIN Florence, M. PICHON Cyrille, Mme BRULEY Audrey, M. CARTIER Stéphane, Mme VEDELAGO Chrystelle, M. GANDAIS Cédric, Mme GLÉNAT Anne, M. CARUSO Thierry, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. VARTORE Boris, Mme VIAL Catherine, M. BERRADA Ahmed, M. LORENZO Jean-Marc, Mme VIRGONE Manon, M. GONNET Sébastien, Mme DORÉ Béatrice, M. VIAL Patrice

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (1)

Mme CARTIER Lola a donné pouvoir à Mme BRULEY Audrey.

Absents : (0)

Secrétaire de séance : M. CARTIER Stéphane

DÉLIBÉRATION N° 012-2026 – CRÉATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, par 16 voix pour et 3 abstentions, décide la création de 5 postes d'adjoints au Maire.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 038-213801871-20260320-DEL_012_2026-DE

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :

Signature du secrétaire de séance



Certifié conforme
Le Gua, le 20 mars 2026
Simon FARLEY
Maire de LE GUA

